nd ire

ue

nne ent

oris

de

ıx;

our

les

ent

ise,

ous

s le

on-

vez

asti-

me;

uel

lent

olus

ne

nti-

atre

die.

sur

rant

u à

pas

que

cela me donne l'occasion d'expliquer ma pensée. Cette explication est toute simple. En écrivant cela, je n'ai pas eu l'intention d'accuser le clergé, mais simplement l'école politico-religieuse qui, depuis quelques années, spécule si effrontément sur les croyances du peuple, et fait du sanctuaire le théâtre de ses honteu : intrigues. Les Basiles, enfin!

La seule allusion que j'aie faite au clergé, dans la Voix d'un Exilé,—et cette allusion confirme ce que je viens de dire,—se trouve dans ce vers:

Le berger dort au lieu de veiller à son poste.

Je puis m'être trompé; mais je le croyt is ainsi. Au surplus, si c'est un crime que j'ai fait là, M. Basile, vous êtes vous-même un bien grand scélérat, car vous en avez dit beaucoup plus que cela dans vos Causeries du Dimanche et ailleurs, à propos du libéralisme catholique. Et votre école donc!..... La différence entre vous et moi, c'est que je fais les choses ouvertement, au grand jour, et que vous les faites sournoisement et en cachette.

Autre chose. Vous m'avez accusé d'avoir justifié l'assassinat politique. J'ai prouvé par le texte même de mon écrit que vous m'aviez indignement calomnié. Vous revenez à la charge et voici comment vous vous excusez:

"En ne citan, pas en entier, dites-vous, les vers de M. Fréchette, je n'ai pas dénaturé sa pensée, ou bien il a pensé autrement qu'il n'a écrit. Le lecteur en jugera lui même en lisant, non pas ce que M. Fréchette a lui-même cité, mais toute la pièce."

Très bien, M. Basile, j'accepte le verdict; et si vous ne revenez pas sur vos paroles, vous publierez la pièce en entier dans le Nouveau-Monde; et